



Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

École Bedford
3131, rue Goyer
Montréal (Québec) H3S 1H7
Téléphone : 514 736-3505
bedford@cssdm.gouv.qc.ca

École BEDFORD

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement
Tenue le 19 janvier 2023, 18 h 00,
Au salon du personnel.

Sont présents : M. Smaïl Bourouina, enseignant
M. Nadir Chérifi, enseignant
M. Marcel Kaboré, parent
M. Mohamed El Khamlichi, parent
M. Darraj Said, parent
M. El-Alaoui (membre public)

Sont présentes : Mme Djebbar Fatiha, directrice
Mme Alice Burca, technicienne en service de garde
Mme Yasmina Dehry, parent

Absent : M. Amara Sidibe, parent

1. Ouverture de la réunion/vérification du quorum

Mme Yasmina Dehry souhaite la bienvenue aux membres du CÉ. La réunion commence à 18h, après la vérification du quorum.

M. Nadir Chérifi, enseignant, se propose comme secrétaire de la réunion.

La présidente donne la parole à M. Smail, enseignant, pour un point d'ordre. Il souligne l'importance de s'en tenir aux points de l'ordre du jour et de proposer éventuellement des ajouts dans le varia.

Mme Fatiha Djebbar précise qu'elle a modifié la structure de l'ordre du jour. Elle ajoute qu'un point intitulé « parole au public » a été ajouté pour prendre en compte les doléances des parents et en discuter lors des prochaines réunions, conformément à la régie du fonctionnement interne établie en début d'année.

Mme Yasmina Dehry informe les membres qu'elle a créé un groupe WhatsApp, à la demande d'un parent, pour permettre aux autres parents membres du CÉ de discuter des sujets qui les préoccupent et de les consigner à l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Comme il n'y a personne pour représenter le public lors de la rencontre, la présidente du CÉ propose de désigner M. El-Alaoui comme membre public. Elle lit ensuite l'ordre du jour.

Mme Fatiha Djebbar y ajoute deux points : 5.3 don d'un parent et 6.1 ajout d'une sortie éducative.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022

Mme Fatiha Djebbar informe les membres qu'il y a quelques corrections à apporter au compte rendu de la réunion du 22 novembre 2022 et indique que M. Smail lui enverra une version corrigée.

Mme Fatiha Djebbar informe également que la structure de l'ordre du jour a été modifiée pour distinguer les points de consultation des points d'information et des points d'adoption.

Elle fait le suivi de la dernière rencontre en précisant :

- il n'y a pas de problème juridique à nommer les membres dans le compte rendu,
- le Ministère ne délivre pas d'attestations formelles pour ceux qui suivent des formations dans le cadre du CÉ,
- pas de bottins de formation pour le CÉ.

Mme Fatiha Djebbar indique cependant que le service juridique est prêt à répondre aux besoins particuliers des membres concernant certaines formations en utilisant les 400\$ alloués.

Au sujet de l'augmentation de la durée d'enseignement de l'anglais, Mme Fatiha Djebbar, en se basant sur l'avis du service juridique, précise que le changement de la grille matière émane de l'équipe école lors d'une assemblée de la direction et qu'elle sera présentée aux membres du CÉ.

Elle précise également que l'avis du service juridique est disponible sur le site du Ministère et qu'elle recevra un courriel plus formel qu'elle communiquera aux membres du CÉ lors de la prochaine rencontre.

Mme Fatiha Djebbar fait savoir qu'il existe une solution pour offrir des cours d'anglais en parascolaire, mais cela reste à confirmer en fonction du budget de l'école.

M. Smail, en tant que représentant des enseignants, informe les membres du CÉ que le personnel enseignant rejette à l'unanimité l'idée d'ajouter une heure d'anglais dans la grille matière, et présentera les arguments pour justifier ce refus dans une prochaine rencontre.

4. Parole au public

Le membre public, M. El-Alaoui, aborde le sujet de l'anglais dans la grille matière, il exprimera son opinion lors de la prochaine réunion.

M. Alaoui demande pourquoi le PELO n'a pas été relancé cette année.

La direction avait fait un suivi, mais elle n'a pas eu de réponse. De même qu'elle ne peut pas se prononcer pour l'année prochaine.

5. Points de consultation

5.1. PTRDI (Plan triennal de répartition et de destination des immeubles)

Au sujet du PTRDI, Mme Fatiha Djebbar explique aux membres qu'il est nécessaire de soumettre chaque année ce point de consultation au CÉ, surtout lorsqu'il contient des modifications. Il s'agit en effet d'une procédure légale et obligatoire.

Elle souligne également que la direction et le CÉ sont les mieux placés pour confirmer l'exactitude des informations.

Mme Fatiha Djebbar présente les six éléments de l'acte d'établissement élaborés par le CSSDM. Elle donne ensuite quelques précisions concernant le PTRDI :

- La capacité de l'école est de 36 locaux
- Elle peut accueillir 648 élèves
- 406 élèves sont des résidents
- Cette année, l'école compte 355 élèves répartis sur 22 groupes, soit une occupation de 61%
- Selon les chiffres de planification fournis par le Ministère, les prévisions pour l'année prochaine ont été révisées à la baisse. Ces chiffres restent à valider à la fin des inscriptions.

La directrice nous montre une carte interactive. En répondant à un questionnaire, les membres ont pris connaissance de l'acte d'établissement, ils confirment que les informations qu'il contient correspondent à la réalité et l'approuvent à l'unanimité.

5.2. PEVR (Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027)

Les membres du CÉ répondent collégalement à quatre questions présentées dans le PEVR 2023-2027 :

- Qu'est-ce qui caractérise /distingue notre centre des autres Centres de Services scolaire (CSS) ?
- Quelles sont les forces et vulnérabilités de notre CSS ?
- Quelle serait votre contribution afin d'améliorer la réussite de nos élèves ?
- Quel est le contexte socioéconomique du territoire du CSSDM dans lequel nos élèves évoluent et qui peut avoir un impact sur la réussite des élèves : jeunes, adultes, francisation ?
- Autres commentaires ?

Mme Fatiha Djebbar informe que ce document doit être envoyé avant le 31 janvier à la direction générale.

5.3. Livres TD pour les élèves de 1^e année

Mme Fatiha Djebbar informe les membres qu'une compagne du centre jeunesse canadien a offert des livres pour les élèves de la première année et mentionne la participation de la banque TD. La direction rappelle par ailleurs les lois sur les commandites et que l'on ne doit pas donner n'importe quel produit aux enfants.

Mme Fatiha Djebbar précise que la direction générale a demandé l'avis du CÉ sur ce don, malgré que le CSSDM et le comité des commandites ont déjà validé ce don depuis 2015.

La direction informe aussi qu'un parent a fait un don de plusieurs articles (300 loupes et des bandeaux avec des logos de marque).

Les membres du CÉ donne leur aval à ces dons.

6. Points d'approbation

6.1. Sorties éducatives

Mme Fatiha Djebbar informe les membres qu'il y aura deux sorties éducatives :

- Le 9 février : visite à la maison théâtre pour les 4 ans et le 16 février pour les 5 ans
- Une sortie à la maison de la culture de Côte-des-Neiges pour les groupes 51 et 61, dans le cadre d'un projet de l'école montréalaise.

Ces sorties sont approuvées à l'unanimité.

Il y aura d'autres sorties prévues prochainement. Elles seront présentées au CÉ.

7. Points d'information

7.1. Direction

7.1.1. Projet éducatif 2023-2027, consultation des parents

Mme Fatiha Djebbar informe les membres qu'un sondage en français au sujet du projet éducatif 2023-2027 a été envoyé aux parents. Elle a reçu 17 réponses sur un total de 350. Elle reconnaît que ce taux de participation est faible.

Plusieurs membres expriment leur avis sur cette faible participation au sondage en expliquant que ce dernier était difficile à comprendre et qu'il aurait été préférable de le simplifier pour faciliter sa lecture. Il aurait également été plus efficace de l'envoyer sous un format papier plutôt que par courriel.

La direction précise que ces 17 réponses seront prises en considération dans l'élaboration du projet éducatif en cours.

7.1.2. Changement au calendrier scolaire 2022-2023

Mme Fatiha Djebbar informe les membres qu'elle enverra un nouveau calendrier scolaire, car l'école a été fermée le 23 décembre 2022 en raison de la tempête. Elle précise que la journée du 22 juin deviendra une journée de classe, cela a été décidé dans le calendrier déjà établi par l'équipe école.

7.1.3. Autres informations en vrac

Mme Fatiha Djebbar informe que le carrefour des apprentissages de l'école (la bibliothèque) est très bien équipé et il sera bientôt ouvert aux élèves.

7.2. Personnel enseignant

M. Smail rappelle que le personnel enseignant a été consulté au sujet du changement dans la grille matière que l'on développera au prochain CÉ.

7.3. Service de garde

7.3.1. Inscription semaine de relâche

Afin d'organiser la semaine de relâche, la responsable du service de garde envoie un formulaire aux parents d'élèves inscrits au service de garde pour signifier leur intérêt.

Mme Fatiha Djebbar informe les membres que, conformément aux directives du CSSDM, chaque école ne recevra désormais que les élèves fréquentant le service de garde de l'école.

La responsable du service de garde, Mme Alice Burca, précise que le service de garde restera ouvert pendant la semaine de relâche, à condition d'avoir quotidiennement 42 élèves inscrits ayant payé à l'avance et par chèque les frais de 20\$ pour s'autofinancer.

Un membre parent exprime sa préoccupation quant à la gestion de la garde des enfants

au cas où le nombre d'inscriptions requis ne serait pas atteint pour maintenir l'ouverture du service de garde.

Mme Fatiha Djebbar informe que le CSSDM fait savoir qu'il existe plusieurs organismes communautaires qui pourraient offrir des places et des activités aux enfants pendant la semaine de relâche.

En cas de fermeture et afin d'aider les parents, la direction et la responsable du service de garde vont répertorier tous les organismes qui peuvent offrir des activités aux enfants pendant la semaine de relâche et les communiqueront aux parents.

7.3.2. Application HOPHOP

Plusieurs parents souhaitent utiliser cette application mobile pour récupérer leurs enfants au service de garde.

Mme Alice Burca envoie un questionnaire aux parents des enfants inscrits au service de garde afin de recueillir leur avis sur cette application. Seulement 14 parents ont répondu à l'appel (12 réponses favorables et 2 refus).

La direction et la responsable du service de garde communiqueront encore avec les parents au mois d'avril afin de prendre une décision sur la faisabilité de ce projet. Il faudra aussi former les éducatrices pour s'engager dans le processus.

8. Points divers

Mme Alice Burca informe les membres que le centre Sablon offre à tous les élèves inscrits au service de garde des activités d'une durée de 30 min, une fois par semaine, animées par des animateurs et des éducatrices. Ces activités commenceront le 26 janvier à 15h30 en rotation dans la cour d'école.

Un membre parent questionne la responsable du service de garde au sujet du changement du lieu de la sortie pour la glissade.

Mme Alice Burca répond en précisant que la sortie prévue au Mont Royal n'aura pas lieu, car la direction et le service de garde n'ont pas réussi à confirmer la réservation malgré plusieurs tentatives pour contacter les responsables par téléphone ou par courriel. Cette sortie sera finalement organisée au Parc Kent le 26 janvier lors de la journée pédagogique.

Un membre parent exprime sa préoccupation quant à la présence de certains élèves qui attendent à l'extérieur de l'école le matin avant la cloche malgré le grand froid.

Un autre membre parent est préoccupé par le fait que certains élèves ne sont pas suffisamment couverts pour affronter le froid d'hiver et se demande si cela est dû à des raisons financières.

En réponse à ces préoccupations, la direction précise qu'avant la première sonnerie, les parents sont responsables de leurs enfants. Ils ne devraient pas les laisser très tôt dans la cour sans surveillance.

La direction informe aussi qu'une intervenante communautaire offre des vêtements d'hiver aux élèves de certaines familles vulnérables. Elle précise également que les parents devraient s'assurer toujours que leurs enfants soient habillés adéquatement pendant l'hiver.


Un membre parent se préoccupe aussi de l'insécurité des élèves sur la rue Bedford. Les voitures ne font souvent pas d'arrêt. C'est pourquoi c'est important d'avoir un brigadier pour assurer la sécurité des élèves.


À la demande de certains parents, la direction informe qu'une personne du SPVM est déjà venue pour inspecter le lieu et analyser la situation de la circulation et du danger qu'elle peut provoquer pour les élèves. Les responsables du SPVM ont statué que ce ne sont pas des coins de rue dangereux.

Il faudrait aussi que les parents déposent plainte chaque fois qu'un automobiliste contrevient au code de la route pour attirer l'attention des autorités.

9. Levée de l'assemblée

La réunion a pris fin à 20h.


Mme Yasmina
DEHRI
Présidente du CÉ


F. DJERBAR
Directrice

